1670. 6 août : Marché entre Aubin Lambert et Pierre Renaud-Locat.

Pierre Renaud-Locat s'engage à faire, rendre et corder d'ici au printemps prochain, 50 cordes de bois Pour Aubin Lembert, moyennant 100 f tournois, à raison de 40 sols la corde. Il prendra ce bois sur la terre d'Aubin Lambert, entre la côte et le désert de l'habitation. Aubin Lambert promet de le payer en bons effets au fur et à mesure de son travail. Il lui avance la somme de 20 f en effets dont Renaud-Locat aura besoin: cette avance sera déduite sur le prix du premier travail.

Témoins : Alexandre Turpin: Gilles Dutartre.

(signé) : A Turpin gilles dutartre

Notaire: Rageot, Gilles (1666-1691).

Source: Les Lambert-Champagne-Aubin, p. 35